

**Autres dénominations :** Directeur de casino / Directrice de casino • Directeur de parc d'attraction / Directrice de parc d'attraction • Directeur de parc zoologique / Directrice de parc zoologique • Exploitant d'équipement de sports et de loisirs / Exploitante d'équipement de sports et de loisirs

### Présentation du métier

Le / La gestionnaire de parc de loisirs organise l'activité et gère l'exploitation de structures de loisirs ou d'hébergement touristique dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines, financières, ..., dans un objectif de qualité et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

### Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur d'intervention de la structure (tourisme, animation, spectacle, sport, hébergement, ...), sans diplôme particulier.

Des formations complémentaires (Licence, ...) en management des établissements de loisirs, hôtellerie de plein air, ... peuvent en faciliter l'accès.

### Compétences professionnelles

- Animer, coordonner une équipe
- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Contrôler la conformité d'une machine, d'une installation, ou d'un site
- Définir des besoins en équipement
- Déterminer et mettre en place l'organisation de l'exploitation (horaires, accueil du public, utilisation des équipements, ...)
- Élaborer des procédures de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement -QHSE-
- Élaborer, suivre et piloter un budget
- Gestion hôtelière
- Normes et techniques d'installation et d'exploitation d'équipements sportifs et loisirs
- Piloter les activités d'un service, d'une structure
- Règles et consignes de sécurité
- Techniques commerciales
- Techniques de communication

### Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

**Pour en savoir plus sur ce métier**, consulter la [fiche ROME G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique](#).